

Index AI : PRE01/561/2012
14 November 2012

Israël/Gaza. Pour la protection des civils, les deux camps doivent faire machine arrière avant qu'il ne soit trop tard

L'assassinat par Israël d'Ahmad al Jaabari, chef de l'aile militaire du Hamas, expose les civils de la bande Gaza et du sud d'Israël à de graves dangers en relançant le conflit armé sur place, a déclaré Amnesty International.

« Pour la protection des civils, les deux camps doivent faire machine arrière avant qu'il ne soit trop tard », a résumé Ann Harrison, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

L'homicide d'Ahmad al Jaabari mercredi 14 novembre dans la ville de Gaza a marqué le début d'une nouvelle opération militaire israélienne nommée *Pilier de défense*, qui a ensuite pris la forme de nouvelles frappes aériennes à travers la bande de Gaza. Des civils auraient également été touchés.

Tout cela survient bien que d'importants efforts aient été déployés sur le plan international en faveur d'un cessez-le-feu, après que des civils aient fait des deux côtés les frais de ces violences ces derniers jours.

Au moins cinq civils palestiniens ont été tués et plus de 50 autres blessés lors de plusieurs attaques lancées par l'armée israélienne sur Gaza depuis le 8 novembre.

Amnesty International a réuni des éléments semblant indiquer qu'au moins deux de ces attaques, le 8 et le 10 novembre, ont été menées sans discernement et sont donc contraires aux principes du droit international humanitaire.

« L'armée israélienne ne doit pas lancer d'autres attaques sans discrimination, ni d'offensives visant des zones résidentielles densément peuplées qui, c'est inévitable, feront des victimes parmi les civils », a poursuivi Ann Harrison.

Des groupes armés palestiniens ont tiré plus de 120 roquettes vers le sud d'Israël entre les 10 et 12 novembre, blessant au moins quatre civils israéliens. Amnesty International condamne ces tirs de roquettes, qui ne visaient pas d'objectif militaire spécifique.

« Les groupes armés palestiniens de la bande de Gaza doivent pour leur part s'abstenir d'effectuer des tirs aveugles de roquettes vers Israël. La communauté internationale doit faire pression sur les deux camps afin de les inciter à respecter pleinement les lois de la guerre et à protéger les vies et biens civils », a ajouté Ann Harrison.

Les deux camps doivent faire le nécessaire pour qu'une enquête approfondie et indépendante soit menée dans les meilleurs délais sur l'ensemble des atteintes graves au droit international humanitaire et des violations des droits humains attribuées aux forces se trouvant sous leur contrôle.